

# Procès-verbal de la réunion de la Commission Exécutive du Comité International Olympique

avec Messieurs les délégués des Fédérations Internationales

Lausanne, Hôtel de la Paix, le 8 février 1963

ORDRE DU JOUR: SPORT ET POLITIQUE

Liste de présence: (voir annexe N° 1).

M. Avery Brundage souhaite la bienvenue aux participants et constate l'absence de 5 fédérations seulement, soit: Bobsleigh, Equestre, Judo, Patinage et Pentathlon moderne. Celles-ci se sont toutes excusées.

Le Président fait un bref rapport sur les travaux de la Commission Exécutive qui s'est réunie la veille et informe l'assemblée qu'elle a décidé de suspendre le Comité Olympique d'Indonésie pour un temps indéterminé en raison des incidents qui se sont malheureusement déroulés à Djakarta à l'occasion des IV<sup>es</sup> Jeux Asiatiques dont le comité indonésien assumait la responsabilité. D'autre part la Commission Exécutive a approuvé la décision prise par la Fédération Internationale de Basket-Ball qui a retiré ses championnats du monde de Manille pour les transférer ailleurs, le Gouvernement des Philippines ayant refusé d'accorder des visas aux participants yougoslaves.

Le Président insiste une fois de plus que la meilleure méthode de se défendre des ingérences politiques et autres est de travailler en étroite collaboration: Comité International Olympique, Fédérations Internationales et Comités Nationaux Olympiques. Il donne lecture d'une déclaration qu'il a élaborée et demande aux délégués de se prononcer à ce sujet. Il s'agit, bien entendu, de l'interdiction de l'ingérence politique dans le sport.

M. William R. Jones (Basket-Ball), le Marquis d'Exeler (International Amateur Athletic Federation), Lt.-Col. R. H. Russel (Boxe), M. Ch. de Coquereaumont (Canoë) commentent la déclaration présentée et l'approuvent lorsque quelques modifications y auront été apportées. Ils citent quelques cas d'ingérence politique dans leur sport et s'étendent dans un sens général sur le problème qui préoccupe l'assemblée.

M. G.-D. Sondhi (Comité International Olympique) pense qu'une forte action devrait être entreprise et insiste sur le fait que les fédérations internationales, appuyées par le Comité International Olympique devraient agir en tant qu'une seule entité. Un boycott d'un sport pour discrimination dans un pays devraient entraîner automatiquement le boycott de tous les autres sports dans ce pays ainsi que la suspension du comité olympique de ce pays.

M. Armand Massard (Comité International Olympique) ouvre une parenthèse en proposant, ainsi qu'il l'a déjà fait plusieurs fois au sein du Comité International Olympique, la suppression des hymnes nationaux aux cérémonies protocolaires des Jeux Olympiques.

Mrs. Frith (Tir à l'Arc) estime que le Comité International Olympique doit guider les Fédérations Internationales dans les cas où le Gouvernement, ou l'OTAN, refuse les visas au dernier moment. Elle approuve la création d'une boîte postale pour que les Fédérations Internationales puissent se consulter et se concerter. Il faut avant tout entendre les Comités Nationaux Olympiques coupables avant de prendre une décision de suspension.

Sir St. Rous (Football) estime que le Comité International Olympique doit être l'« exécutif ». Il faut qu'un membre du Comité International Olympique soit présent aux Jeux Régionaux, avec la possibilité de réunir les Fédérations et discuter de l'évolution. La discrimination doit être réprochée, surtout si elle est volontaire. Mais en Afrique du Sud, depuis que la Fédération de Football a été suspendue, elle a fait beaucoup d'adeptes! L'Afrique du Sud a fait beaucoup de progrès dans la question de l'assimilation des gens de couleur. Ce ne sont pas toujours les gouvernements qui sont responsables, mais les ministres chargés des questions sportives, qui sont influencés et ne peuvent être indépendants, et créent au sein des Comités Nationaux Olympiques des scissions.

Il voudrait des rapports plus fréquents entre le Comité International Olympique et les Fédérations Internationales.

M. Brundage fait remarquer que la question de l'autorité du Comité International Olympique sur les Fédérations Internationales est une question très délicate, les Fédérations Internationales sont très jalouses, à juste titre, de leur indépendance.

M. Ivor Montagu (Tennis de Table) — observateur — indique que sa fédération a dû renvoyer des championnats européens à cause du refus de visas de l'OTAN.

Dans le cas de l'Indonésie, il faut éviter de faire allusion au passé, car c'est faire de la discrimination de suspendre l'Indonésie alors qu'il y a d'autres cas ailleurs qui n'ont pas fait l'objet de sanctions.

M. Brundage propose de rédiger une déclaration commune, qui sera envoyée aux Comités Nationaux Olympiques. Il leur appartiendra d'en discuter avec leur gouvernement et de faire rapport.

M. State (Haltérophile): aux Jeux Asiatiques, leur Fédération Internationale a agi franchement. Elle a retiré la permission de concourir, sous peine de suspension, puisque ses règles ont été violées.

Pour les Jeux Méditerranéens, il estime que si Israël n'est pas invité, aucun athlète ne doit pouvoir y prendre part. Quant à la question de l'OTAN, il faut intervenir avec fermeté.

M. Roger Coulon (Lutte): il faut établir un front commun entre le Comité International Olympique et les Fédérations Internationales. Les sanctions

doivent être prises en plein accord des deux instances, et appliquées sans discussion possible.

Il serait maladroit de punir les Comités Nationaux Olympiques quand ce sont les gouvernements qui sont responsables.

Pour les faits qui ont eu lieu dans le passé, il préfère un blâme à la suspension, en tenant compte de l'inexpérience, de l'éloignement. Mais il faut être dur et sévère à l'avenir, et tout spécialement pour les Jeux Méditerranéens. Il pense qu'il est erroné de refuser la reconnaissance des Jeux Méditerranéens et d'autoriser les athlètes à y assister. Il faut être plus strict et refuser leur participation, sinon l'autorité du Comité International Olympique en souffrira.

*M. Andrianov* (Commission Exécutive du Comité International Olympique) voit la solution dans une unité d'efforts du Comité International Olympique, des Fédérations Internationales, des Comités Nationaux Olympiques et de toutes les organisations sportives, pour que toute discrimination soit éliminée. Cite des cas d'ingérence politique aux Philippines et en Allemagne. Il faut faire appel à l'opinion publique contre toute forme de discrimination. Il appuie la proposition Jones et pense que la déclaration commune proposée par la Commission Exécutive du Comité International Olympique devrait être acceptée à l'unanimité.

*M. Brundage* rappelle un incident qui s'est passé lors de la Session du Comité International Olympique à Sofia, en 1957. Le gouvernement américain lui avait refusé le visa pour se rendre à Sofia, mais l'opinion publique est intervenue, les journaux ont appuyé la thèse de *M. Brundage*, et le gouvernement est revenu sur sa décision.

*M. René Chesal* (Cyclisme) est d'accord avec la proposition de la Commission Exécutive pour les Jeux Olympiques et les Jeux Régionaux. Mais il fait une réserve pour les Championnats du Monde, à cause de la commission tripartite.

*M. Libaud* (Volleyball): la proposition de la Commission Exécutive n'aura de valeur que si elle est accompagnée de sanctions. L'unanimité est nécessaire.

Pour le passé, il ne voudrait pas de sanctions. La déclaration ne devrait être votée qu'à l'issue des débats, et ne devrait pas mentionner les cas, pour éviter de faire des discriminations. Il faudrait également établir une liste des pays qui refusent les visas, afin d'y interdire l'organisation de Jeux Olympiques, Championnats ou Jeux Régionaux.

*M. Marc Hodler* (Ski) est d'accord avec une déclaration commune. Il craint cependant que si on pénalise des pays, des Comités Nationaux Olympiques, des Fédérations Nationales, on ne crée deux sortes de sportifs: les pénalisés et les autres! Il faut insister auprès de l'opinion publique pour que le sport n'appartienne pas aux chauvins, mais soit considéré comme faisant partie de la vie de la nation.

*M. Keller* (Aviron) propose que le texte de la déclaration finale soit distribué aux délégués, pour être discuté point par point.

*M. Willi Daume* (Comité International Olympique) explique le différend allemand. Ils sont arrivés à un résultat appréciable, les athlètes des

deux côtés pouvant se rencontrer. *M. Brundage* indique que, pour 1964, un accord a été établi entre les deux Allemagnes. Tout est en ordre de ce côté.

*M. Ahearne* (Hockey sur glace) estime que chaque Fédération Internationale doit avoir ses règlements auxquels les fédérations nationales doivent se conformer.

Une Charte mondiale est une utopie. Le sport international doit être neutre, mais il faut être réaliste dans l'élaboration de cette charte. Il ne faut pas l'adopter si on n'a pas examiné tous les points à fond.

*M. Brundage* estime que *M. Ahearne* a une vue trop sombre de la situation du sport international.

*M. Scott* (Natation) dit qu'on est réuni pour une déclaration commune et pour décider si on veut appliquer des sanctions, c'est-à-dire dans l'ordre de gravité: un blâme, une suspension, une radiation. Il croit qu'un blâme est suffisant dans le cas de l'Indonésie et les Jeux Méditerranéens.

*M. Brundage* propose de nommer une commission pour la rédaction de la proposition:

Marquis d'Exeter (Commission Exécutive du Comité International Olympique);

*M. Coulon* (Fédération Internationale Lutte);

*M. Ferri* (Fédération Internationale Escrime);

*M. Jones* (Fédération Internationale Basketball);

*M. Russel* (Fédération Internationale Boxe);

*Séance levée à 13 h. 30.*

*Reprise de la Session à 15 h. 30.*

*M. Brundage* expose quelques questions aux représentants des Fédérations Internationales.

CONSEIL DE L'EUROPE: demande au Comité International Olympique de participer à une enquête sur l'amateurisme et sur l'aide aux pays sous-développés. A répondu que ces problèmes intéressaient les Fédérations Internationales. Ce sont des questions du ressort du Comité International Olympique et non pas du Conseil de l'Europe.

Les Fédérations Internationales ont reçu la même lettre.

ALLEMAGNE ET CORÉE: Les deux comités nationaux allemands et coréens ont accepté en principe de former une équipe unifiée pour les Jeux de 1964. Seule la question du drapeau coréen est encore en suspens, mais une solution satisfaisante sera certainement trouvée.

NOUVEAUX PAYS ET COMITÉS: Chaque jour nous avons de nouveaux candidats. Certains pays ont une très faible population et aucune expérience. Le Dahomey et la Mongolie extérieure ont été acceptées lors de la dernière session du Comité International Olympique. Nous avons actuellement plus de 100 comités et 25 à 30 nouvelles candidatures. Cette multiplication de Comités Nationaux complique l'organisation des Jeux Olympiques, du village olympique, et les Fédérations Internationales ont un problème plus aigu encore, puisque les petits pays peuvent imposer leur majorité!

FESTIVAL HELSINKI: Une lettre de la Fédération Internationale de Natation attire l'attention sur ce

Festival de la Jeunesse qui comprend des compétitions sportives. Les nageurs ont été autorisés à y participer, puis cette autorisation a été retirée à cause du règlement de ces compétitions, auxquelles les athlètes de la Chine populaire participaient, bien que cette nation ne fasse plus partie de cette Fédération Internationale.

CUBA: A changé de gouvernement. Des difficultés existaient avant Castro, et n'ont pas cessé. Le gouvernement cherche à organiser des compétitions, en influençant le Comité National Olympique. Celui-ci ayant résisté, le gouvernement a refusé les fonds pour l'envoi d'une équipe aux Jeux Centro-Américains à Mexico. Mais une collecte publique y a suppléé.

L'an dernier, les Jeux Centro-Américains ont eu lieu à la Jamaïque. Un membre du Comité International Olympique fut envoyé à Kingston. Ces Jeux furent bien organisés, et se déroulèrent normalement, à part une querelle de rues entre Cubains réfugiés et gouvernementaux. Au retour, des polémiques de presse eurent lieu. Nous avons écrit au Comité Olympique de Cuba, qui n'a pas répondu.

Actuellement, une pression du gouvernement s'exerce sur les représentants des fédérations nationales. Comme la majorité votante appartient aux fédérations nationales, un certain danger d'ingérence existe.

CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE DE VICTOIRE: *M. Brundage* demande l'opinion personnelle des représentants des Fédérations Internationales sur la suppression éventuelle des hymnes: 31 voix pour la suppression des hymnes. *M. Brundage* est heureux de constater que la majorité des représentants est en faveur de la suppression des hymnes. Il espère pouvoir un jour l'obtenir des membres du Comité International Olympique.

*M. Jones* (Basket-Ball) annonce que le texte de la recommandation est prêt et va être proposé à l'assemblée.

*M. Scott* (Natation) reprenant la question des hymnes, s'étonne qu'on cherche à les supprimer. *M. Brundage* répond qu'ils sont mal joués, quelquefois trop longs, joués par disques. Il serait préférable d'avoir une sonnerie de trompettes pour le champion olympique. Les drapeaux par contre devraient être maintenus.

*M. Keller* (Aviron): dit qu'ils ont fait l'expérience lors de leur championnats du monde, en Suisse, de la suppression des drapeaux et des hymnes. Nous avons simplement cité le nom de l'athlète. Cela semble avoir eu du succès.

*M. State* (Haltérophile): Le problème le plus urgent semble être celui des Jeux Méditerranéens. Les Fédérations Internationales doivent décider, si Israël n'est pas admis, quelle sera leur attitude envers le comité organisateur de ces Jeux. Il demande à *M. Gemayel*, qui est présent, de le renseigner sur cette question.

*M. Gemayel* répond que si Israël n'est pas invité aux Jeux, c'est en raison d'un règlement accepté à l'unanimité à Athènes. Trois pays sont exclus: la Lybie, l'Albanie et Israël.

*M. Brundage* pense que les délégués des Fédérations Internationales Sportives n'auront pas la compétence de signer la convention proposée. Ils voudront la soumettre à leur Congrès. D'autre part,

s'il y a des divergences de détail, nous pouvons accepter les principes généraux. Pour certains points de détail, nous nous mettrons certainement d'accord d'ici à la réunion bisannuelle de la Commission Exécutive du Comité International Olympique avec les délégués des Fédérations Internationales, qui aura lieu en juin prochain, à Lausanne. La réunion actuelle est une réunion extraordinaire, convoquée pour l'examen général de la question de l'ingérence politique.

*M. Libaud* (Volleyball): D'ici deux mois, sa fédération n'aura pas de congrès. Il ne pourra donc pas donner de réponse définitive en juin. Il regrette d'autre part que les Fédérations Internationales ne siègent pas à Nairobi, car en juin tous les détails et garanties sur les villes candidates n'auront pu être réunis.

*M. de Coquereumont* (Canoë) souhaite que les Fédérations Internationales siègent avec le Comité International Olympique entier. Il attend les renseignements sur les villes candidates.

*M. Paine* (Athlétisme) s'oppose à aller à Nairobi, par raison d'économie. A Athènes, il a été décidé que les réunions auraient lieu au centre de l'Europe. C'est pourquoi on a choisi Lausanne.

*M. Brundage* précise que les Fédérations Internationales qui le désirent peuvent venir à Nairobi, où seront choisies les villes des prochains Jeux d'été et d'Hiver. Les Fédérations Internationales seront bien sûr consultées.

*M. Brundage*, répondant à une remarque de *M. Ahearne*, dit que l'objectif en vue est de réaliser une unité de vues sur la question de l'ingérence politique. Sur certains points, nous pouvons être tous d'accord, et il demande au *Marquis d'Exeter* de donner le texte anglais de la convention (annexe 2).

*M. Riolo* (Aviron) demande si l'on peut publier ce texte, et l'envoyer aux fédérations nationales.

*M. State* (Haltérophile) propose qu'on le public en disant que ce sont des propositions envoyées aux Fédérations Internationales pour étude.

*M. Keller* (Aviron) dit qu'il y a des points de détail qu'il ne peut accepter. Si les représentants des Fédérations Internationales signent cela, cela peut faire croire que les Fédérations Internationales elles-mêmes sont d'accord.

*M. Brundage* répond que le texte proposé est simplement une recommandation. Nous avons longuement discuté ce problème, notre commission de rédaction a étudié les diverses propositions faites, et en présente le rapport. Nous insistons sur le fait que ce rapport sera envoyé aux Fédérations Internationales pour approbation. Cela semble clair.

*M. Massard* (Commission Exécutive du Comité International Olympique) voudrait que le Comité International Olympique ait également à l'examiner, avant de l'accepter. Il pense qu'il l'acceptera, mais que la Commission Exécutive ne peut pas parler au nom du Comité International Olympique entier.

*M. Brundage* dit que c'est un rapport préliminaire, qui doit être soumis pour approbation au Comité International Olympique et aux Fédérations Internationales.

*M. Jones* (Basket-Ball): Il faut préciser que les cinq membres de la Commission de rédaction ont

été élus à titre personnel, et que chaque représentant des Fédérations Internationales est ici à titre personnel.

*Le Marquis d'Exeter* recommande d'examiner ce document point par point, afin de pouvoir le recommander aux Fédérations Internationales et au Comité International Olympique.

*M. Roger Coulon* (Lutte): La presse internationale attend une décision. Il pense qu'on pourrait prendre une décision de principe, en face des infractions graves qui ont lieu actuellement.

*M. Marc Hodler* (Ski) appuie *M. Coulon*. Il faut que nous déclarions à la presse que nous sommes contre la discrimination raciale, l'ingérence politique, que nous prendrons des décisions communes, Fédérations Internationales et Comité International Olympique, que nous sommes tombés d'accord sur les principes, et que notre sous-commission de rédaction a rédigé un texte qui sera soumis à l'examen des Fédérations Internationales et du Comité International Olympique.

*M. Brundage* résume ce qui sera dit à la presse tout à l'heure: Les Fédérations Internationales et la Commission Exécutive du Comité International Olympique, après une longue discussion, ont choisi cinq membres qui ont mis au point une déclaration commune, cette déclaration devant être soumise à la ratification des Fédérations Internationales et du Comité International Olympique avec « recommandation ».

*M. Libaud* (Volleyball): On peut être d'accord avec le texte qui sera recommandé ensuite au Congrès de sa fédération.

*Le Marquis d'Exeter* insiste pour que le texte soit repris paragraphe après paragraphe.

*M. Hasler* (Tir): Nous sommes d'accord sur le principe général, ce qui est certes mieux que de mettre l'accent sur des divergences de détail, auprès de la presse.

*M. Andrianov* (Commission Exécutive du Comité International Olympique): Nous devons donner aux journalistes quelque chose de concret, un texte de recommandation. Nous ne devons pas avoir peur de dire que nous avons discuté franchement.

*M. Keller* (Aviron) voudrait qu'on dise aux journalistes que des réserves ont été faites.

*Le Marquis d'Exeter* (Commission Exécutive du Comité International Olympique) indique deux petits amendements aux art. 3 et 7.

VOTE: Les principes de la recommandation présentée par les Fédérations Internationales et la Commission Exécutive du Comité International Olympique au cours de la réunion du 8 février 1963 à Lausanne sont acceptés à l'unanimité.

*M. Chesal* (Cyclisme): naturellement sous quelques petites réserves.

*M. Brundage* remercie, et espère revoir les délégués des Fédérations Internationales au cours de la réunion du 6 juin 1963, à Lausanne.

*Séance terminée à 18 heures.*

*Avery Brundage*  
président

*Otto Mayer et L. Zanchi*  
chancelier et secrétaire.



Lausanne, le 8 février 1963. *Réunion de la Commission Exécutive du Comité International Olympique avec MM. les délégués des Fédérations Internationales. Sujet: « Sport et Politique ».*



*Le Comité olympique de  
l'Allemagne de l'Est offre un buste  
en bronze du Baron de Coubertin*

*au Comité International Olympique. (8 février 1963.)*

*De gauche à droite: M. Armand Massard, vice-président du  
Comité International Olympique; M. Avery Brundage, pré-  
sident; D<sup>r</sup> Heinz Schöbel et M. Helmut Behrendt, respective-  
ment président et secrétaire du dit comité, M. Jean Weymann,  
secrétaire du Comité Olympique Suisse et M. O. Mayer,  
chancelier du Comité International Olympique.*